

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT ET FOURNISSEUR

PRODUCT NAME ROBOT CID
USE: Nettoyant Acide Concentré pour les conduits et les citernes CIP

Fabricant **LIBERCHEM**
LIBERCHEM Inc
572 Avenue Orly, Dorval
Québec, Canada
H9P 1E9
Tel : 514 631-7177

TÉLÉPHONE D'URGENCE Centre antipoison (Québec) : 1 (800) 663-5060
CANUTEC : (613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

• Classification du risque de la substance -



GHS05 CORROSION

Mention de danger

Corrosion cutanée; graves dommages aux yeux.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

• Élément d'étiquetage



• Conseils de Prudence

Bien laver la peau après manipulation. Porter des gants de protection; Vêtements; protection des yeux et du visage
En cas d'ingestion, rincer abondamment.
EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. SI SUR LA PEAU
(Ou cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau
Avec eau / douche. EN CAS D'INHALATION: Amener la personne à l'air frais. Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou
Médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs heures.
Minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à enlever, continuer le
Rinçage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Système de classification selon le NFPA – échelle (0-4)



Santé =3
Inflammabilité = 0
Instabilité = 0

HMS - (0-4)

SANTÉ		3
INFLAMMABILITÉ		0
DANGER PHYSIQUE		0

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Dénomination chimique : Mélanges

Description : Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des additions non dangereuses

DANGEROUS COMPONENTS

7664-38-2	Acide Phosphorique	15 – 30 %
77-92-9	Acide Citrique	5 – 10 %

4. PREMIERS SOINS

YEUX Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si facile enlever les lentilles de contact continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

PEAU Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes et rincer abondamment. Laver les vêtements et les chaussures avant de les réutiliser. Obtenir des soins médicaux

INGESTION NE PAS FAIRE VOMIR. NE DONNEZ rien par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux

INHALATION: Amener la victime à l'air frais, Si la victime est inconsciente, placer la sur le côté avant de la transporté. Obtenir des soins médicaux

- Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés) : (Consulter la section 11) -Pas d'autres informations importantes disponibles
- Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, s'il y a lieu : Pas d'autres informations importantes disponibles

5. MESURES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- MOYENS D'EXTINCTION : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
- AGENTS D'EXTINCTIONS INAPPROPRIÉS : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT DANGEREUX OU MÉLANGE : Les produits de décomposition peuvent inclure: oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), oxydes de phosphore
- EQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES POMPIERS : Utiliser un équipement de protection personnelle.
- Risque d'explosion: Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE : Porter un équipement de protection. Éloignez les personnes non protégées. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils de protection respiratoire homologués appropriés. Reportez-vous aux mesures de protection énumérées aux sections 7 et 8.
- PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT: Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou les eaux souterraines.
- METHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE : Absorber avec un matériau liant les liquides et recueillir avec un matériau absorbant non combustible (sable, diatomite, vermiculite) et placer dans un récipient pour une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13). En cas de déversement important, le produit déversé par les digues ou tout autre matériau contient des matériaux garantissant que le ruissellement ne parvienne pas dans un cours d'eau. Assurer une ventilation adéquate.

7 MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE : Ne pas ingérer. Ne pas toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas mélanger avec de l'eau de javel ou d'autres produits chlorés - cela provoquerait du chlore gazeux.
- Conditions pour entreposage sécuritaire: Entreposer loin des bases fortes. Garder hors de la portée des enfants. Conserver dans des contenants d'étiquettes appropriés. Garder loin de la chaleur excessive

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- PARAMÈTRES DE CONTRÔLE,

COMPOSANTES AVEC LES VALEURS LIMITES RELATIVES À L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE	
7664-38-2	Acide Phosphorique (15 – 30%)
TLV (STEL)	3 mg / m ³
PEL	1 mg / m ³
REL	1 mg / m ³

- MESURES D'INGENIERIE APPROPRIÉES : Assurer une bonne ventilation / ventilation sur le lieu de travail. Maintenir les concentrations dans l'air inférieures aux normes d'exposition professionnelle.
- MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

GANTS : Gants imperméables



YEUX : Lunettes protectrices



RESPIRATOIRE : Masque à cartouche au besoin



AUTRES : Vêtement de protection



9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Liquide rose foncé
ODEUR	légère
POINT DE FUSION	Non disponible
POINT D'ÉBULLITION	Non disponible
POINT D'ÉCLAIR	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible
INFLAMMABILITÉ (Solide, gaz)	Non-applicable
LIMITES INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ	Non disponible
LIMITES SUPÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ	Non disponible
TENSION DE VAPEUR (20 °C) (68 °F)	Non disponible
DENSITÉ (20 °C)	1.19 g/cm ³
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Complète
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	Non disponible
VISCOSITÉ	Non disponible

10. STABILITÉ. ET REACTIVITÉ

- STABILITÉ CHIMIQUE Stable dans des conditions normales
- RISQUE DE REACTIONS DANGEREUSES Ne pas mélanger avec de l'eau de javel ou d'autres produits chlorés, cela provoquerait du chlore gazeux.
- CONDITIONS À ÉVITER Pas d'autres informations importantes disponibles

Code produit : 105620

Page 2 sur 4

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- MATIÈRES INCOMPATIBLES Bases, métaux
- PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX Oxydes carbonés, oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre, oxydes de phosphore

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

- INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXIQUES,

Toxicité Aigüe :

7664-38-2	Acide Phosphorique (15 – 30%)
Oral (LD50)	2000 mg/kg (rat)
77-92-9	Acide Citrique (5 – 10%)
Oral (LD50)	11700 mg/kg (rat)

EFFETS SUR LA SANTÉ

YEAU	Provoque des lésions oculaires graves
PEAU	Provoque de grave brûlure de la peau
Ingestion	Provoque des brûlures du tube digestif
Inhalation	Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

EXPOSITION CHRONIQUES	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation
CANCEROGÉNÉCITÉ	Donnée non disponible.
MUTAGENICITÉ	Donnée non disponible
TERATOGENÉCITÉ	Donnée non disponible

12.. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT	Nocif pour les organismes aquatiques; toxicité pour les poissons (acide phosphorique 96 h CL50: 75,1 mg / l, Acide citrique 96 h CL50 poisson 100 mg / l)
PERSISTANCE ET DÉGRADATION	Le produit est biodégradable selon la classification de l'OCDE.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION/MOBILITÉ DANS LE SOL	Donnée inconnue
AUTRES EFFETS NOCIFS	Donnée inconnue

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

METHODES D'ÉLIMINATION Le produit ne doit pas être autorisé à pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Dans la mesure du possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage est impossible, éliminez-le conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets dans une installation d'élimination des déchets agréée.

CONSIDERATIONS RELATIF A L'ÉLIMINATION: Les contenants vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Ne pas réutiliser les contenants vides. Éliminer conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.

14. TRANSPORT INFORMATION

NUMÉRO UN UN1805
TMD, IMDG/IMO
Désignation officielle pour le transport Solution d'acide Phosphorique

Classe de danger relative au transport



Classe : 8
Étiquette : 8

Groupe d'emballage III

Dangers pour l'environnement Non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Produit Tel que vendu
Classification selon le SIMDUT E Matière corrosive

Ce produit a été classé en fonction des critères de danger définis par le HPR et la FDS contient toutes les informations requises par le HPR.

Liste canadienne intérieure des substances (LIS): Tous les composants de ce produit figurent sur la LIS canadienne.
États-Unis TSCA Inventory: In TSCA Inventory

Code produit : 105620

Page 3 sur 4

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 07/05/2025
Version 4.0
Préparé par Service des affaires réglementaires

Nous avons caractérisé les risques généraux du produit en fonction de *l'USAGE QUE NOUS RECOMMANDONS POUR CE PRODUIT*.

Tout usage non conforme à nos recommandations peut influencer sur la caractérisation des risques.

Cette fiche signalétique contient de l'information sur la santé et la sécurité. Le produit doit être utilisé dans des applications conformes à notre documentation sur le produit. Toute personne manipulant ce produit doit être informé des précautions à prendre quant au produit et doit avoir accès à cette information. Pour tout autre usage, les expositions doivent faire l'objet d'une évaluation afin de permettre l'instauration de pratiques de manutention et de programme de formation susceptible de garantir la sécurité en milieu de travail. Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser à votre représentant technique.

AVIS DE NON RÉPONSABILITÉ : L'information ci-dessus est basée sur des données jugées exactes. Aucune garantie, expresse ou implicite n'est basée par rapport à ces données ou cette information. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit convient aux conditions d'utilisation prévues.